



Objet : circulaire de rentrée

Chers parents, chers élèves,

Nous espérons que vous avez tous passé de bonnes vacances.

Toute l'équipe éducative de l'école vous souhaite une bonne rentrée dès lundi 2 septembre à l'horaire habituel de classe.

Elle est prête pour démarrer dans l'enthousiasme et la confiance cette nouvelle année et à accueillir vos enfants.

L'équipe de l'Association des Parents d'Élèves (APE) sera présente le jour de la rentrée pour vous accueillir autour d'un café de bienvenue **dès 8h35.**

Comme tous les ans, des parents d'élèves se sont mobilisés pour effectuer différents travaux avant la rentrée pour que l'école soit belle et accueillante. Je les remercie chaleureusement au nom de toute l'équipe enseignante.

Chaque nouvelle année, nous accueillons de nouveaux élèves et de nouvelles familles : toute l'équipe leur souhaite la bienvenue !

Cette année, l'école Saint Joseph compte 167 élèves soit 52 élèves en maternelle et 115 élèves en élémentaire.

EQUIPE PEDAGOGIQUE.

Pour l'année 2018-2019, l'école Saint Joseph sera dotée de 7 classes :

En maternelle : 2 classes

- Mme Isabelle GAUTREAU, enseignante de la classe de TPS /PS /MS
- Mme Marie-Christine BILLARD, aide maternelle TPS / PS / MS
- Mme Maryse COTTAIS, enseignante de la classe de MS / GS
- Mme Laureen THOMAZEAU, aide maternelle MS / GS

En élémentaire : 5 classes

- Mme Marie-Claire NAVEL, enseignante de la classe de CP.
 - Mme Agathe LESERVOISIER, enseignante en classe de CE1 (lundi et mardi).
 - Mme Nelly STEPHAN, enseignante de la classe de CE1 (jeudi et vendredi).
 - Mme Marie-France ADBA, enseignante de la classe de CE2.
 - Mr Jean-François COUEDEL, enseignant de la classe de CM1.
 - Mme Mathilde Bouclé-Bossard, enseignante de la classe de CM2 le mardi.
 - Mme Véronique PAULIN, enseignante de la classe de CM2 et directrice.
 - Mme Marine THOMAS, enseignante spécialisée.
- Mme Mathilde Bouclé-Bossard assurera la décharge de direction en CM2 chaque mardi. Nous lui souhaitons la bienvenue.

HORAIRES.

Pour l'année 2019 – 2020, les horaires de classe sont les suivants :

PORTAIL	Ouverture du portail	Fermeture du portail	Début de la classe	Sortie du midi	Ouverture du portail	Fermeture du portail	Début de la classe	Sortie De classe
Maternelle	8h35	8h50	8h45	12h00	13h10	13h20	13h20	16h20
Élémentaire	xxxxxxxx	XXXXXXX	8h45	12h10	13h20	13h30	13h30	16h20

L'accueil a lieu 10 minutes avant le début de la classe :

- dans la cour pour les enfants d'élémentaire à tour de rôle,
- dans la classe de l'enfant pour les enfants de maternelle et de CP.

Afin de ne pas perturber le bon déroulement de la classe, **il est impératif de respecter les horaires précisés ci-dessus.**

L'accueil périscolaire maintient son organisation et son mode de réservation. A 16h25, les animateurs emmèneront à la périscolaire tous les enfants qui restent. Aussi, **soyez le plus ponctuel possible.**

Enfin, pour les enfants dont le mode de départ n'est pas régulier (car, voiture, périscolaire), il est indispensable que chaque parent écrive sur le cahier de correspondance l'emploi du temps précis de son enfant afin que nous puissions y faire référence au moment du départ.

ABSENCES.

La fréquentation régulière de l'école est une obligation légale pour tous les élèves inscrits à l'école. Pour des raisons de sécurité, les parents doivent obligatoirement prévenir de toute absence de leur(s) enfant(s) le jour même par téléphone au **02 40 96 55 34** en élémentaire et au **06 95 61 41 55** en maternelle avant l'heure d'entrée en classe. Un répondeur prend les messages.

Les enfants ayant été absents doivent apporter lors de leur retour en classe **un mot signé des parents.**

Les absences non justifiées seront signalées à l'Inspection Académique.

Les élèves ne peuvent quitter seuls la classe en dehors des heures normales de sortie. Un élève peut être autorisé à quitter l'établissement s'il est accompagné d'une personne adulte pour les sorties régulières (orthophoniste, ...) ou ponctuelles.

SECURITE DES ENFANTS ET RESPONSABILITE.

Il est indispensable de nous signaler rapidement tout changement pouvant survenir dans les informations données sur la fiche de renseignement au cours de l'année.

Assurance.

L'école a souscrit un contrat d'assurance individuelle accident à la mutuelle Saint Christophe pour les dommages subis qui couvre l'ensemble des élèves de l'établissement pour les activités scolaires et extra-scolaires à compter du 1^{er} septembre 2019. Je vous invite à découvrir votre espace parents pour connaître les garanties et éditer une attestation pour votre enfant sur le site : www.saint-christophe-assurances.fr

Règlement intérieur.

Toutes les familles d'enfants inscrits à l'école Saint Joseph se doivent de respecter scrupuleusement l'intégralité du règlement intérieur que vous aurez à lire et à signer avec votre enfant prochainement. Il le rapportera à son enseignant au plus tard le **mardi 10 septembre.**

Entrées et sorties des élèves.

Afin de rendre la circulation des élèves la plus fluide possible, nous demandons, pour les entrées et les sorties des élèves, de respecter les consignes suivantes :

- Les enfants de maternelle rentrent et sortent par le portail Maternelle qui se situe en face du restaurant scolaire.
- Les enfants de l'élémentaire rentrent **uniquement le matin** par le portail Maternelle.
- L'après-midi ils rentrent et sortent par le portail Élémentaire qui se situe en face du parking de l'école.

Les parents qui viennent chercher les enfants de maternelle sont invités à venir les chercher :

- Dans la salle de motricité pour les enfants de MS / PS.
- Pour les enfants de MS / GS, **à midi** au portail des maternelles et **le soir** à la porte extérieure de la classe de MS / GS.

Entre 8h35 et 8h45, les enfants rejoignent directement leur classe pour un accueil individualisé par l'enseignant (sauf ceux dont les enseignants sont de surveillance de cour).

Les parents qui viennent chercher les enfants de maternelle sont invités à venir les chercher :

- Dans la salle de motricité pour les enfants de MS / PS.
- Pour les enfants de MS / GS, **à midi** au portail des maternelles et **le soir** à la porte extérieure de la classe de MS / GS.

SANTE ET BIEN-ETRE DES ENFANTS.

Les enseignants ne sont pas autorisés à donner des médicaments (même l'homéopathie) aux enfants, même si ceux-ci font l'objet d'une ordonnance.

Si votre enfant doit prendre un traitement à l'année ou s'il présente des problèmes de santé particuliers (asthme, diabète, allergie, autres pathologies...), vous devez contacter directement le médecin scolaire afin d'établir un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Disponible sur le site de l'école.

Dr Prod'Homme au 02 40 14 24 02.

Toute maladie contagieuse doit être rapidement signalée à l'école. Il en est de même si vous constatez la présence de poux sur la tête de votre enfant.

INFORMATIONS ET COMMUNICATION.

Il est indispensable de lire chaque jour les informations qui vous sont destinées soit sur le tableau d'affichage à l'entrée de l'école soit dans les cahiers de correspondance de vos enfants soit sur le site de l'école.

En début d'année scolaire, une réunion de classe est organisée dans chaque classe et il vous est vivement conseillé d'y assister. Vous pouvez aussi rencontrer les enseignants ou la directrice tout au long de l'année en prenant rendez-vous.

Le dialogue permet souvent de résoudre facilement les petits problèmes et d'éviter les malentendus. N'hésitez pas !

PLANNING DES REUNIONS DE CLASSE



Mardi 08 octobre à 18 h 30	TPS/PS/MS, Mme Gautreau
Mardi 15 octobre à 18 h 30	MS/GS, Mme Cottais
Mardi 1 ^{er} octobre à 18 h 30	CP, Mme Navel
Vendredi 27 septembre à 18 h 30	CE1, Mme Stéphan et Mme Leservoiser
Vendredi 04 octobre à 18 h 30	CE2, Mme Adba
Mardi 24 septembre à 18 h 30	CM1, Mr Couedel
Jeudi 03 octobre à 18 h 30	CM2, Mme Paulin et Mme BoucléBossard

Vous pourrez également trouver de nombreuses informations sur le site de l'école à l'adresse suivante : stjocouffe.fr

N'hésitez pas à le consulter très régulièrement.

Les parents correspondants.

Chaque classe choisira deux parents correspondants lors des réunions de classe. En cas d'absence ce jour-là, nous vous remercions de signaler votre candidature auprès de l'enseignante. Le vote se fera à main levée. Leur rôle est de faire le lien entre les parents de la classe et de les représenter lors du conseil d'établissement.

LES PROJETS PEDAGOGIQUES.

Le projet d'année : « Mobiliser et s'approprier le langage écrit » qui sera présenté à tous lors de la fête du projet du samedi 16 mai.

La classe Musique et danse intervient en CM1 et CM2 sur 10 séances. Période à définir.

La semaine sans écran du lundi 16 au vendredi 20 mars 2020 en lien avec les 5 écoles de la CLE (communauté locale d'établissements).

Lecture : Participation au prix Fabulivre en maternelles et au prix des incorruptibles en élémentaire.

La semaine santé et prévention du lundi 6 au vendredi 10 avril 2020 (permis piéton des CE2 et permis internet des CM, Education Affective Relationnelle et Sexuelle pour les CM2).

La piscine. L'enseignement de la natation se déroule du CP au CM2, (sauf les CM1). Cette année, les séances se dérouleront entre le 04 novembre et le vendredi 20 décembre.

Journées sportives en mai et juin avec les écoles du Cellier et de Mouzeil.

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) seront mises en place courant septembre. Elles concernent les élèves du CE1 au CM2. Les informations vous seront communiquées prochainement. Elles auront lieu le mardi et le jeudi jusqu'à la Toussaint et le mardi le reste de l'année. Les séances se dérouleront de 16h35 à 17h20.

Et d'autres à venir....

LA PASTORALE

L'éveil à la foi concerne les classes de maternelle et de CP.

La catéchèse et la culture chrétienne démarreront à partir du lundi 1^{er} octobre. Nous avons le plaisir d'accueillir dans l'équipe KT cette année, Anne Marlat. Elle vient renforcer l'équipe bénévole composée de Nicole Pageaud, Françoise Bahuaud et Isabelle du Plessis. Merci à elles toutes !

Les enfants baptisés ayant fait au moins 2 ans de catéchèse (CM1 et CM2) pourront faire leur 1^{ère} communion cette année. L'inscription se fait **en paroisse uniquement**.

LES ASSOCIATIONS APE ET OGEC.

L'APE (Association des parents d'élèves) organise tout au long de l'année différentes manifestations pour financer des projets pédagogiques, du matériel, des sorties, le voyage des CM, ...

L'OGEC (Organisme de gestion de l'Enseignement Catholique) gère le budget de l'école et finance différents travaux et investissements pour assurer de bonnes conditions de travail de vos enfants.

Je vous invite à rejoindre leurs équipes qui travaillent ensemble dans la bonne humeur pour rendre l'école encore plus vivante ! Leur assemblée générale sera le **vendredi 8 novembre à 20h30** et ce sera pour vous l'occasion de connaître leurs membres et leurs nombreuses actions.

Quelques dates à noter dans vos agendas :

- Dimanche 22 septembre, messe des familles à Ligné à 10h30.
- Vendredi 27 septembre, c'est la photo de classe !
- Vendredi 04 octobre : élections des délégués de classe.
- Dimanche 13 octobre, l'APE de l'école organise son fameux vide-grenier.
- Vendredi 08 novembre à 20h30 : AG APE et OGEC. Venez nombreux !
- Vendredi 13 décembre de 18h à 20h00 : marché de Noël.
- Vendredi 20 décembre : célébration de Noël.
- Samedi 18 janvier 2020 : portes ouvertes TPS / PS de maternelles.
- Mardi 17 mars : Opération bol de riz.
- Mardi 31 mars : célébration de carême.
- Samedi 16 mai : fête du projet
- Samedi 13 juin : conseil d'établissement.
- Date à définir fin juin pour la kermesse.
- Vendredi 03 juillet : fin des cours après la classe.

CONTRIBUTION FAMILIALE.

Les subventions allouées à l'école par la commune ne couvrent qu'une partie des dépenses de fonctionnement. Elles permettent d'entretenir et de chauffer les locaux. Elles sont mensualisées sur 10 mois (de septembre à juin) et le 11^{ème} mois (juillet) permet de régulariser les différents frais occasionnés pendant l'année.

VACANCES SCOLAIRES 2019 – 2020 : zone B.

La Toussaint : du samedi 19 octobre au lundi 04 novembre.

Noël : samedi 21 décembre au lundi 6 janvier.

Hiver : samedi 15 février au lundi 02 mars.

Pâques : samedi 11 avril au lundi 27 avril.

Pont de l'Ascension : mercredi 20 au lundi 25 mai.

Grandes vacances : samedi 04 juillet.

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter, enfants et parents, une excellente année scolaire !

A lundi, pour une rentrée ensoleillée (nous l'espérons) et joyeuse !

Toute l'équipe éducative avec Mme Paulin, chef d'établissement.